



FEDERATION NATIONALE  
DES FEMMES PRODUCTRICES  
DE CAFE-CACAO DE CÔTE D'IVOIRE

**PRESENTATION DES DROITS DE LA FEMME DANS LA  
CACAOUCULTURE IVOIRIENNE**

**CONFERENCE MONDIALE SUR LE CACAO**

**24 Avril 2018**

# CONTEXTE

- La cacaoculture représentant 15% du PIB peut aider à l'émancipation des femmes lorsqu'elles accèdent à la propriété d'une exploitation.
- Les coutumes privilégient la propriété de la terre aux hommes , bien que la loi ivoirienne garantisse l'égalité des sexes.
- A ce jour , seulement 4% des propriétaires de plantations de cacao sont des femmes mais le mouvement d'accès des femmes à la propriété se développe.

# **ROLE DE LA FEMME DANS LA CACAOCULTURE**

Bien que le rôle de la femme soit toujours minimisé par les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, elle assume une bonne partie de tâches dans la plantation de cacao :

- ✓ Premier nettoyage de la parcelle;
- ✓ - Transport des boutures de la pépinière;
- ✓ - Transport des cabosses;
- ✓ - Séparation du placenta et des fèves de cacao;
- ✓ Triage et séchage;
- ✓ Transport d'eau pour le mélange des pesticides, etc..

## **INEGALITES LIEES AU GENRE**

- Non prise en compte en général des femmes par les projets et programmes de durabilité;
- Nombre limité de femmes dans les Sociétés Coopératives et dans les conseils d'administration;
- Faible accès au financement, au crédit, à la formation et à l'encadrement agricole;
- Accès limité à la propriété de la terre;
- Inégalités en termes de revenus (revenu de la femme plus faible que celui de l'homme pour les mêmes travaux dans la plantation lorsqu'elle reçoit un salaire);
- Taux d'analphabétisme plus élevé que les hommes;
- Spoliation des veuves et divorcées des plantations de cacao appartenant à leur défunt époux ou conjoints .

## **CONSEQUENCES**

- Accentuation de la pauvreté dans les familles et les communautés des producteurs;
- Risque d'utilisation d'orphelins dans les pires formes du travail des enfants;
- Manque de confiance en soi conduisant à une méconnaissance de leur potentiel.

# PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

- Sensibiliser davantage les acteurs de la chaîne de valeur sur l'importance des droits de la femme ;
- Mettre en place une politique de scolarisation des orphelins de producteurs ;
- Faciliter l'octroi de crédit, renforcement des capacités et suivi des remboursements ;
- Faire des plaidoyers pour l'acquisition des terres par les femmes
- Faire une loi pour protéger les veuves et orphelins.

**JE VOUS REMERCIE**